

Livret d'accueil

La mission de l'école maternelle est de donner envie à chaque enfant d'aller à l'école pour apprendre, s'affirmer et s'épanouir.



BIENVENUE

A l'école primaire

Louis Waechter

La Houssaye en brie

Tel : 01 64 07 42 36

<http://louiswaechter.toutemonecole.fr/>

1. Quels sont les horaires de l'école :

Le matin : 8h20-8h30 : accueil des élèves.
11h30 : sortie des élèves.

L'après-midi : 13h20-13h30 : accueil des élèves

16h30 : sortie des élèves.



Vous pouvez formuler **une demande de dérogation** lors de l'inscription des PS pour aménager l'emploi du temps de votre enfant. Pas de départ ni de retour possible à 13h20 pour les PS.



Les entrées et les sorties se font par l'entrée principale de l'école

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires.



En dehors de ces horaires l'école est fermée et tous les enseignants sont en classe. L'école est équipée d'un interphone du côté de l'avenue du général Leclerc. Il sonne dans la classe du directeur. Chaque fois que vous êtes en retard, cela perturbe le fonctionnement d'une classe.

Si vous avez un rendez-vous hors temps scolaire, c'est également ici qu'il faut vous présenter.

2. Comment se passe une journée en petite section ?

Les activités proposées à l'école maternelle entrent dans le cadre des programmes officiels de l'école maternelle de 2015. Il s'agit du cycle des apprentissages premiers. Voici un aperçu de l'emploi du temps :

Temps d'accueil : entre 8h20 et 8h30 à la porte de l'école. C'est un temps très important pour l'enfant accompagné par un parent, une nourrice ou autre. Il lui permet de faire la transition entre chez lui et l'école. Prévoyez du temps. Profitez de ce moment pour lui dire au revoir avant de partir. Ensuite, il rejoint le groupe et arrive en classe, il pourra alors démarrer doucement sa journée d'école par des jeux placés à sa disposition.

Temps de regroupement : (environ 30 min)

Ensemble, nous découvrons chaque jour la date, la météo. Aidés, souvent, d'une mascotte, les enfants racontent. C'est aussi un temps pour apprendre des chansons, des comptines, écouter de la musique, des histoires...



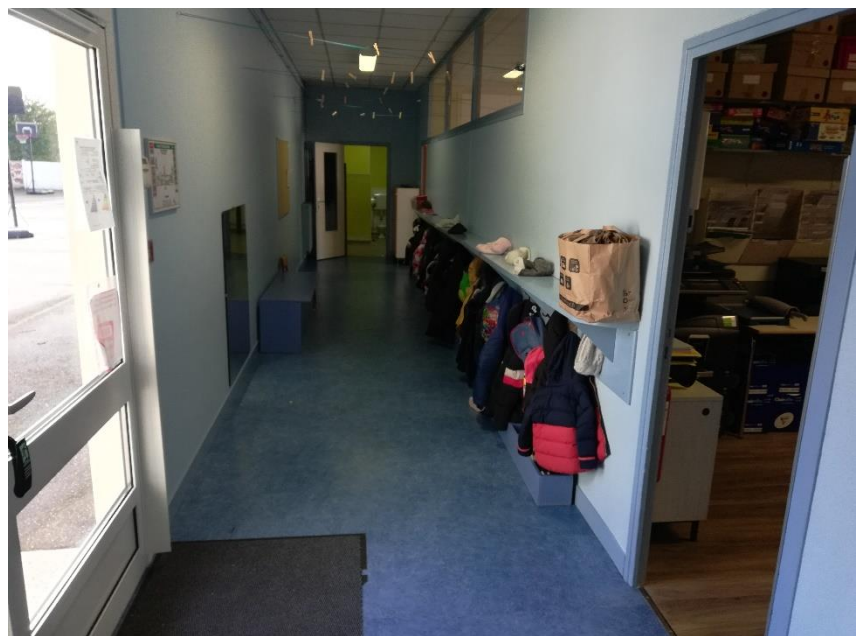
Temps de motricité : (environ 30 min)

Après un passage aux toilettes, les enfants font la découverte du petit matériel, des parcours pour apprendre à sauter, grimper, rouler, ramper, des rondes et jeux chantés, des jeux collectifs... votre enfant va se dépenser, il a besoin d'une tenue qui le mette à l'aise.



Temps d'habillage et de récréation (30 min) :

Les enfants apprennent à s'habiller seuls. Dans la cour de récréation, votre enfant ose prendre des risques en se déplaçant avec des patinettes, des draisiennes et des vélos. Il apprend à partager le matériel collectif de la cour, à attendre son tour au toboggan, à jouer avec de nouveaux enfants.

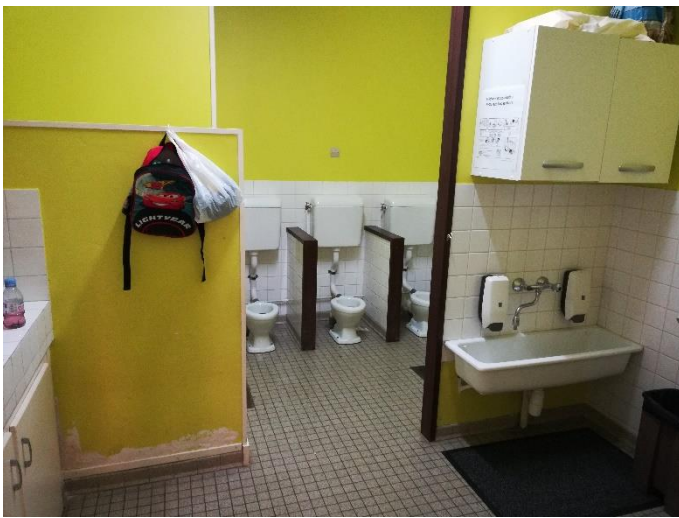


Temps des ateliers :

C'est un temps de manipulations, jeux, bricolage, découpage, collage, activités logiques, cuisine, jardinage... Découverte et apprentissage seul ou en groupe.

Temps de cantine (ou de repas à la maison) :

A 11h30, votre enfant est accompagné à la salle de repas par un animateur ou par sa maitresse à l'entrée de l'école.



Après le repas, direction les toilettes pour se préparer à aller faire la sieste.



Une fois tout le monde installé dans le dortoir, on lit une histoire collective puis la sieste commence vers 12h45. Les enfants se réveillent doucement et sont invités à rejoindre les autres en classe. On réveille les enfants à 14h45 au plus tard pour leur laisser du temps avant d'aller en récréation.

L'organisation peut évoluer d'une année sur l'autre en fonction des contraintes de locaux et de personnel.

3. Comment se passe la sortie des classes ?

A 11h30 ou à 16h30, les enfants sont raccompagnés par leur enseignant jusqu'à l'entrée principale de l'école. Si la sortie du matin est facile car il n'y a qu'une trentaine d'enfants qui sortent, celle du soir est plus chargée. Il y a environ 120 enfants qui doivent sortir en même temps par la même porte...



Les enfants de maternelles sont prioritaires pour sortir en premier. Les enfants attendent à l'intérieur de l'école dans une zone délimitée. L'enseignant appelle les enfants lorsque vous vous présentez à lui. Nous vous demandons donc de venir tôt et de vous présenter à la maitresse. En général, les « grands » ne sortent qu'après.

Merci de libérer le passage pour les suivants dès que vous avez récupéré votre enfant.

4. Qui s'occupe de mon enfant à l'école ?

Les enfants sont nombreux dans les classes. Leur encadrement est à la fois diversifié et complémentaire :

L'enseignant, est la personne référente pour tout ce qui touche votre enfant sur le temps scolaire.

L'atsem, (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui travaille en collaboration avec l'enseignant. Elle est le soutien des activités de la classe, veille aux soins d'hygiène corporelle (change les enfants) et joue un rôle de repère affectif (aide à consoler les chagrins, les colères, rassurer...).

Les autres enseignants et le directeur, qui peuvent mener des activités à plusieurs classes ou être de surveillance de récréation.

L'AVS (Assistant de vie scolaire) peut être dans la classe de votre mais il en charge d'un enfant en particulier ayant des besoins particuliers.

D'autres partenaires peuvent intervenir dans l'école :

La psychologue de l'éducation nationale peut, en partenariat avec vous, accompagner et compléter les mesures prises par l'enseignant et l'équipe pédagogique pour prévenir et remédier aux difficultés d'acquisition ou d'adaptation de votre enfant à l'école.

L'équipe médico-sociale avec un médecin scolaire de PMI (protection Maternelle et Infantile) et une infirmière de l'éducation nationale qui apporte une aide efficace dans le dépistage (vue, audition ...) et la prévention.

5. Qu'est-ce que mon enfant doit apporter à l'école ?

Nous vous demandons de bien vouloir fournir à votre enfant :

- * Une paire de chaussons qui tiennent bien le pied, à fermeture facile.
- * Un sac avec des vêtements de rechange de saison (culotte, pantalon, tee-shirt, pull, chaussettes) pour les petits accidents.

Attention ! Vérifiez le contenu du sac régulièrement : les saisons changent, votre enfant grandit... **Toutes les affaires, y compris les chaussons, doivent être marquées au nom et prénom de votre enfant.**

- * Un verre en plastique rigide marqué du nom et du prénom de votre enfant.
- * N'oubliez pas **les doudous et les tétines** pour les petits chagrins et pour la sieste.
- * Une boîte de mouchoirs, à renouveler régulièrement.
- * Pour les PS particulièrement, un paquet de lingettes hygiéniques pour le corps marqué au nom de l'enfant.

Il n'est pas permis d'apporter des jouets personnels à l'école, les enfants trouveront en classe des jeux collectifs que l'on peut partager. Si votre enfant rapporte des petits objets de l'école à la maison, merci de nous les rapporter. Leur absence rend parfois un jeu inutilisable.

De même, pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne donner aucun aliment à votre enfant, d'autres pouvant en être allergique.

6. Si mon enfant est malade ou absent, comment cela se passe-t-il ?

Pour toute absence, vous devez :

Prévenir l'école par téléphone le plus tôt possible. N'hésitez pas à laisser un message, le directeur consulte la messagerie plusieurs fois par jour. N'oubliez pas, nous sommes souvent en classe ou en train de la préparer et il nous est difficile de répondre au téléphone.

Au retour de l'enfant, il vous faut fournir un mot écrit à l'enseignant expliquant l'absence de votre enfant.

Prévenir la mairie si votre enfant mange à la cantine afin de l'annuler. L'école ne gère pas la cantine et le périscolaire. C'est la directrice du centre d'accueil et de loisirs, Madame Sylvie Vinot, qui en est la référente.

Si votre enfant est malade :

Si votre enfant est malade à l'école, tout sera mis en œuvre pour vous joindre rapidement. C'est pourquoi il est important de bien remplir les fiches de renseignements lors de l'inscription

et de les compléter dès la rentrée. Pensez également à nous signaler tout changement d'adresse et de numéros de téléphone.

Nous vous déconseillons d'amener votre enfant malade à l'école, pensez à son bien-être et à celui des autres enfants.

En cas de **maladie nécessitant une éviction scolaire**, un certificat médical précisant que votre enfant n'est plus contagieux sera nécessaire pour son retour à l'école. La liste de ces maladies est inscrite au règlement intérieur de l'école qui vous sera remis le jour de la rentrée.

Si votre enfant rencontre des problèmes de santé récurrents qui nécessitent des soins particuliers (asthme, allergie, etc...), il faudra établir un PAI (projet d'accueil individualisé). Dans ce cas, un formulaire devra être retiré auprès du directeur de l'école, rempli par votre médecin traitant avant un retour au directeur qui transmettra au médecin scolaire et à la mairie.



Aucun traitement médicamenteux ne peut être administré par un enseignant hors du cadre défini par le PAI.

7. Et si mon enfant ne veut pas venir à l'école ?

Un enfant ne peut pas manquer la classe sans raison valable ni venir à mi-temps. Aussi, si votre enfant doit s'absenter, vous devez prévenir l'école le plus rapidement possible en précisant la durée et le motif de l'absence. Les absences ne peuvent être qu'exceptionnelles.

Si votre enfant ne veut pas venir ou ne veut plus venir à l'école, cherchez les raisons de son refus, interrogez-le avec le maître ou la maîtresse mais ne cédez pas. Il doit comprendre que ce n'est pas négociable.

8. Quels sont les services périscolaires ?

La municipalité de La Houssaye en brie propose un service de cantine de 11h30 à 13h20. Pour toute réservation ou annulation, vous devez contacter la mairie.

Allergie alimentaire ou problème de santé : le personnel de la mairie vous remercie de bien vouloir l'informer si votre enfant est allergique à certains aliments ou s'il connaît des problèmes de santé nécessitant un PAI.

A partir de la MS, votre enfant pourra également profiter du service d'accueil périscolaire les jours d'école. Le matin de 7h à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h30.

A partir des 4 ans de votre enfant, il pourra être inscrit au centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Attention ! Toutes questions concernant les accueils du matin et du soir, la cantine ou le centre de loisirs sont à traiter avec la mairie.

9. Quel peut-être mon rôle au sein de l'école ?

Le rôle premier des parents à l'école, c'est d'être parents. C'est-à-dire d'accompagner son enfant dans la découverte de ce nouvel environnement qu'est l'école. Par votre attitude, votre attention à ce qu'il raconte, vous l'aidez à apprécier et à investir au mieux sa vie d'écolier débutant. Les études montrent que la réussite scolaire est très liée à l'importance que donne les parents à l'école. Les enfants ressentent ça.

Ensuite, chacun fait ce qu'il peut pour participer à la vie de l'école.

* Il nous paraît primordial d'assister aux réunions de rentrée, aux rencontres proposées pour partager, présenter l'évolution de la classe et les progrès de votre enfant, de se tenir informé de ce qui se passe dans l'école en lisant régulièrement le cahier de liaison, les affichages devant l'école, en consultant régulièrement l'espace Numérique de l'école ou en sollicitant un rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.

* Il est important aussi de participer avec votre enfant, aux différentes manifestations prévues dans l'année : spectacle, exposition, etc...

* Suivant vos disponibilités, vous pouvez accompagner la classe lors de sorties, aider à animer un atelier cuisine, jardinage, informatique, bibliothèque, ludothèque...

* Votre aide est particulièrement précieuse pour l'organisation de rencontres festives comme le cross, les spectacles et les ateliers de classe.

10. Qui sont les Représentants de Parents d'Elèves (RPE) ?

Vous avez certainement entendu parler des représentants de parents d'élèves.

Chaque année, dans le courant du mois d'Octobre, vous serez invités à élire vos représentants de parents d'élèves. Ces représentants participent aux trois conseils d'école prévus dans l'année et sont un relais de tous les parents pour toutes les questions qui touchent le fonctionnement de l'école et des services périscolaires.

Vous pouvez aussi vous portez candidat pour être représentant de parents d'élèves. Vous recevrez des informations à ce sujet en début d'année scolaire.

11. Les détails qui changent tout pour mieux vivre ensemble.

Arriver à l'heure chaque matin pour prendre le temps de bien vivre la séparation.

Préférez mettre à son enfant une tenue adaptée à son besoin de bouger et à ses capacités d'autonomie. Toujours inscrire son prénom.

Prévoir des chaussures qui lui tiennent le pied (pas de savates ou de sabots en été). Privilégier les chaussures à scratch et un pantalon avec élastique. Vous lui faciliterez ainsi l'apprentissage de l'habillement.

Pensez à son rythme d'écolier, un enfant a besoin de 12 heures de sommeil : couchez-le de bonne heure la veille de classe et limitez les temps d'écran. L'école mène un travail de sensibilisation à ce sujet. Pour le bon développement de votre enfant, nous vous conseillons d'adopter la règle des 4 pas :

- Pas d'écran le matin
- Pas d'écran à table
- Pas d'écran dans la chambre de l'enfant
- Pas d'écran avant de se coucher

A la maison :

Apprendre à l'enfant à :

- * se moucher seul
- * se laver et s'essuyer les mains
- * s'essuyer seul quand il va aux toilettes
- * manger et boire seul
- * ranger ses jouets
- * mettre seul son manteau et ses chaussures

Arrivez à l'heure pour le récupérer, car l'enfant s'inquiète de ne pas vous voir arriver.

Apprenez-lui les premiers mots de politesse pour demander, remercier : s'il te plaît, merci, bonjour, au revoir...

Vous pouvez l'inciter et lui laisser le temps de s'habiller et se déshabiller, lui demander de l'aide à certaines tâches de la vie collective (mettre le couvert, débarrasser, porter...)

12. Le Premier jour d'école...

Votre enfant s'apprête à effectuer sa première rentrée scolaire. C'est un moment important pour lui et pour toute la famille. Vous pouvez l'accompagner et le préparer en lui parlant de ce qu'il va faire : apprendre, jouer, rencontrer des copains, partager, etc... Restez toujours positif et essayer de ne pas lui renvoyer vos craintes ou vos mauvais souvenirs de l'école.

Expliquez-lui à quel moment vous allez devoir partir pour le laisser à l'école et à quel moment vous reviendrez le chercher. S'il doit faire la sieste à l'école, rassurez-le en lui disant qu'il pourra avoir son doudou et sa tétine. Enfin, préparez la rentrée en veillant à coucher votre enfant de bonne heure une petite semaine avant.

Le jour de la rentrée, le **mardi 1 septembre**, les parents des PS seront les seuls à pouvoir entrer dans l'établissement pour accompagner leur enfant jusqu'à l'intérieur de la classe. Présentez-lui les adultes qui vont le suivre avec bienveillance pendant son année scolaire, présentez-lui la classe et proposez-lui rapidement une activité. Il est important de **ne pas s'éterniser lorsque vous lui dites « au revoir »**. Rappelez-lui à ce moment-là que vous le laissez avec la maîtresse, l'ATSEM et les copains et précisez-lui à quel moment vous reviendrez le chercher.

A la fin de la journée, ne lui posez pas trop de questions, les confidences viendront...

Les pleurs des enfants de PS sont courants et sont contagieux les premiers jours. Ils peuvent durer une bonne partie de l'année, mais sachez que pour la quasi-totalité des enfants, ils s'arrêtent avant que les parents ne soient remontés dans leur voiture...

Nous vous proposerons un moment d'accueil à la fin de l'année scolaire, le **vendredi 26 juin 2020 à 18h** pour rencontrer les maîtresses, et présenter les classes et l'école aux enfants. Durant ce temps, nous répondrons à vos questions et laisserons du temps aux enfants pour jouer dans leur classe.



Moment compromis en raison de la situation sanitaire. Confirmation à vérifier sur le site internet de l'école.

13. Et ça peut arriver...

L'école est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Les enfants apprennent, jouent, rient, s'entraident, se chamaillent, se donnent des coups et ne sont pas toujours très sympas entre eux... Nous vous demandons de ne pas chercher à régler un conflit d'enfants directement en allant voir l'autre enfant ou ses parents mais de préférer nous en informer.

Notre rôle d'enseignant et de parents est d'accompagner les enfants à apprendre de leur comportement. Nous proposons des temps de relaxation, des ateliers sur les émotions et l'empathie, et utilisons chaque incident pour faire verbaliser les enfants sur leur comportement.

Mais nous ne pouvons pas anticiper les bousculades ni faire réapparaître le gilet qui disparaît car il a été emmené par un camarade sans jamais revenir...

Parfois, les élèves d'élémentaires sortent avant les maternelles car ils sont en retard, parfois vous n'arrivez pas à nous joindre au téléphone car nous sommes très occupés.

Mais sachez que nous sommes toutes et tous investis en toute bienveillance au service de nos élèves, pour que leur expérience scolaire soit une réussite et qu'ils éprouvent du plaisir à venir à l'école.

Ce livret a été construit par le directeur et l'équipe enseignante de maternelle.

Nous vous remercions de toute l'attention portée aux informations contenues dans ce livret.

Merci également de communiquer ces informations à toute personne qui serait susceptible de s'occuper de votre enfant et de venir à l'école. On se retrouve bientôt à l'école...